

Ecole primaire
20 ch. De la Cure
74520 Vulbens

Conseil d'école n*1

Le 15 octobre 2020

Heure de début : 18h – Heure de fin : 20h

Ordre du jour :

- 1/ Présentation de l'équipe enseignante
- 2/ Effectifs et répartitions
- 3/ Lecture et vote du règlement intérieur
- 4/ Présentation du projet musique
- 5/ Natation scolaire
- 6/ Annulation du voyage Cycle 3 à Gréoux les Bains
- 7/ Bilan de la coopérative scolaire
- 8 / Questions diverses
- 9/ Remerciements

1/ Présentation de l'équipe enseignante :

Tour de table des personnes présentes :

Equipe Municipale : Mme Audrey Léonard (responsable service périscolaire), Mme Frédérique Guillet (adjointe), M. Florent Benoit (maire)

Les enseignant(e)s : Mme Anne-Lyse Billaud, Mme Morgane Lambert Texier, Mme Fanny Maïo, Mme Océane Lugrin, Mme Laëtitia Tabes, Mme Chantal Louvier, M. Olivier Belles, Mme Gaëlle Picon, Mme Laurane Ansel-Nay, Mme Gonard Judicaëlle, Mme Emilie Devadder, Mme Florence Rousset

Les parents élu(e)s : Mme Lynda Meichtry, M. Olivier Trehout, Mme Astrid Wilhelm, M. Adrien Viret, Mme Nathalie Grandmougin, Mme Hélène Mesnil, Mme Marie Augendre, Mme Emilie Marchand, Mme Célia Grandchamp

DDEN : Mme Anne-Marie Alais (Déléguée Départementale de l'Education Nationale)

Excusées : Mme Amélie Borgato, Mme Agnès Bessac (IEN), Mme Marielle Kolb (RASED)

2/ Effectifs et répartitions :

L'école accueille 227 enfants : 29 PS, 25 MS, 30 GS, 32 CP, 31 CE1, 28 CE2, 23 CM1, 29 CM2.

Un départ d'enfant est prévu aux vacances de Toussaint.

PS/MS : Mme Louvier - Mmes Billaud ou Borgato (Lundi) – 28 enfants - 15 PS/13 MS

PS/GS : Mme Rousset – 28 enfants – 14 PS/14 GS

MS/GS : Mme Tabes – Mme Billaud (Vendredi) – 28 enfants – 12 MS/16 GS

CP : Mme Picon - Mme Billaud (Mardi) – 20 enfants

CP/CE1 : Mme Devadder (Lundi et mardi) – Mr Belles (Jeudi et vendredi) – 25 enfants –
12 CP/13CE1

CE1/CE2 : Mme Maio – 23 enfants – 18 CE1/5CE2

CE2: Mme Lugin – Mme Borgato (Vendredi) - 23 CE2

CM1/CM2 : Mme Lambert-TeXier (Lundi-Mardi) Mme Ancel-Nay (Jeudi et vendredi) – 26 enfants
11CM1/15CM2

CM1/CM2 : Mme Gonard – Mme Borgato (Mardi) – 26 enfants – 12CM1/14CM2.

Présentation de Mme Alais (DDEN)

Elle est officiellement nommée par le directeur académique en présence du préfet.

Elle est membre de droit au conseil d'école et a un vote consultatif.

3/ Lecture et vote du règlement intérieur

Cf. Pièce jointe.

Modifications : /

Vote pour : 24

Vote contre : 0

Abstention : 0

4/ Présentation du projet musique :

Le projet Musique a commencé mardi 6 octobre avec l'intervention de Mr Gredt.

Mr Gredt est percussionniste. Lors des premières séances, il a apporté djembés, tambours... Les enfants ont pu expérimenter ses instruments puisque chaque enfant dispose d'instruments durant toute la séance.

Le but est de faire participer chaque enfant.

Les séances sont adaptées en fonction de l'âge des enfants.

Il interviendra 8 fois en classe d'élémentaire, séance de 55 minutes, et 7 fois en maternelle, séance de 45 minutes. La 8^e séance en maternelle sera un petit spectacle musical pour les enfants.

Toutes ces interventions donneront lieu à un spectacle le samedi 12 décembre lors de la fête de Noël du village.

Nous travaillons déjà avec Mr Benoit, maire de Vulbens, et l'équipe municipale sur les possibilités de spectacle au centre ECLA en respectant le protocole sanitaire.

Les enfants de l'élémentaire vont voir un spectacle vendredi 16 octobre à Genève – concert au Victoria Hall – Mozart l'enchanteur. Les enfants vont assister à un concert symphonique de l'Orchestre de la Suisse Romande. Cela leur permettra de découvrir quelques « tubes » de la musique classique.

Les interventions musique se poursuivront en avril-mai avec Mme Batailleur, enseignante de musique.

Ce projet va coûter aux environs de 8000 euros.

Il sera financé en partie par l'APE et aussi par les ventes diverses proposées par l'école (bulbes en octobre, photo de classe en décembre...).

5/ Natation scolaire :

Les classes de CP, CP/CE1, CE1/CE2 et CE2 participent à un cycle natation scolaire à Vitam Parc.

Il est composé de 8 séances, à raison de 2 séances par semaine.

Il a débuté le 13 octobre et finira le 19 novembre.

Je rappelle que cet enseignement est obligatoire, donc TOUS les enfants des classes concernées doivent participer à cette activité. (Sauf avis médical contraire, dans ce cas, un certificat doit être apporté à l'enseignant).

Cet enseignement est intégralement financé par la Communauté de communes du Genevois (environ 15 € par enfant et par séance, comprenant bus, entrée Vitam, Maître-nageur).

6/ Annulation sortie scolaire à Gréoux les Bains :

Après discussion en équipe pédagogique, il a été décidé d'annuler la sortie scolaire à Gréoux les Bains qui devait avoir lieu, initialement en mai 2020 reportée, pour cause COVID, à mai 2021.

L'équipe enseignante ayant changé, les collègues de cycle 3 préfèrent proposer un projet plus en adéquation avec leurs envies pédagogiques de classe.

L'intégralité des sommes versées par l'APE pour la réservation de ce voyage sera remboursée en novembre 2021 (à l'exception des tickets de tombola qui ont été vendus l'année passée pour permettre de financer ce voyage).

7/ Bilan de la coopérative scolaire :

Solde au 30/09/2019 : 7912,12€

Dépenses diverses pour les classes : - 1651,34€

Livres offerts à tous les enfants de l'école : - 1710€

Ventes gâteaux : + 1286€

Ventes Noël : + 1164,68€

Tombola : +603€

Vente photos : +667,50€

Dépenses diverses (assurance, sorties scolaires...) : - 900€

Solde au 30/08/2020 : + 5750,21€

8 / Sécurité

Un exercice incendie a été effectué le jeudi 24 septembre. Celui-ci s'est bien déroulé même si nous avons eu des difficultés à éteindre l'alarme. L'entreprise Grandchamp est intervenue pour quelques réglages.

Présentation des exercices PPMS :

Au 1^{er} trimestre, c'est un exercice de mise en sécurité des personnes suite à un risque naturel.

Au 2^{ème} trimestre , c'est un exercice intrusion attentat où il faudra se cacher dans l'école.

Au 3^{ème} trimestre, c'est un autre exercice intrusion attentat avec la 2^{ème} version du protocole : s'enfuir et sortir de l'école.

Pour tous ces exercices, les enfants sont prévenus, les consignes de sécurité expliquées aux enfants et les lieux de rassemblement montrés.

9/ Questions diverses

Questions des Représentants de parents élus :

1. Les points positifs

Modalités d'accueil en maternelle devant la classe appréciées (PS-MS), tout comme l'organisation générale dans le contexte de crise sanitaire (efforts de tous, mousse sans alcool pour la désinfection...)

L'utilisation de l'ENT qui s'est poursuivie cette rentrée sans interruption ni changement de codes.

Les cours de percussion avec Alain très prisés.

L'organisation du périscolaire, avec l'aide aux devoirs, les goûters pris librement, les repas cuisinés sur place.

Merci pour les platelages de bois installés sur les rebords métalliques de fenêtre le long du sas côté poste (et devant la classe de Florence, dès l'an passé)

Certains parents sont inquiets à l'idée que les goûters soient pris à l'extérieur.

La mairie répond qu'elle va s'adapter avec la météo. Les goûters seront pris au chaud.

2. les PS

- Quelles seraient les possibilités d'améliorer/d'adapter l'accueil des petits pour l'instant dehors avec de l'attente, des pleurs... ?

Réponse de l'école : Les débuts ont été difficiles pour un certain nombre d'enfants, ce qui est bien normal en PS puisque c'était leur première rentrée.

Tout rentre dans l'ordre. Les PS ne pleurent plus et l'attente est moins longue.

Ce temps d'accueil individuel est malgré tout favorable à un passage école/famille en douceur..

- pente de la cour jugée accidentogène

La mairie explique que la cour maternelle a été conçue ainsi car les ruines de l'ancien château sont dessous et qu'on ne peut pas les enlever (cf ruines archéologiques protégées)

D'autre part, un revêtement particulier a été mis en place à cet endroit pour éviter les accidents.

3- la communication

- Est-il possible de plus exploiter l'ENT en y faisant figurer les devoirs, notamment des plus grands (Y compris lorsque les enfants doivent les écrire : c'est utile pour les parents qui s'impliquent dans le suivi)

Réponse de l'école : Les devoirs sont copiés dans le cahier de texte ou agenda. Un moment de classe est dédié à cette copie de devoirs.

- Quelle alternative possible à la chaîne téléphonique supprimée ? si les parents sont informés tôt le matin en cas d'absence de dernière minute, certains pourront éviter d'amener les enfants à l'école. Ils ne consultent pas leur messagerie mais un sms ou un appel peut être pratique.

Réponse de l'école : La chaîne téléphonique a été supprimée car elle ne correspond pas à la loi RGPD de protection des données personnelles mise à jour en 2018. Avec cette loi, la diffusion de données personnelles par l'école est interdite, c'est pourquoi les écoles ont fait le choix d'utiliser les adresses mails dans un 1^{er} temps puis les ENT.

Vulbens a la chance de proposer ce service. Ainsi donc, l'enseignant fait son maximum pour prévenir via Beneylu de son absence. Il est rappelé aux parents de consulter régulièrement ce moyen de communication.

4- le temps scolaire

- Des punitions collectives privent toute une classe de récré de manière récurrente : peut-on réfléchir à d'autres solutions pour éviter la suppression du temps de défoulement ?

Réponse de l'école : Cela est arrivé une fois dans 2 classes. Ce temps a été mis au service du vivre ensemble, avec rappel des règles dans les couloirs, des comportements à adopter en classe pour que la journée soit plus agréable pour tous.

D'autre part, les temps de récréation sont très réglementés par l'Éducation Nationale à savoir 30 minutes en maternelle, temps d'habillage et déshabillage inclus, et 15 minutes en élémentaire, dans les mêmes

conditions. Si les enfants mettent beaucoup de temps à se préparer ce temps de récréation est très écourté. De plus, au vu de la taille de la cour, seules 2 classes peuvent y jouer en même temps sans risque d'accident important, donc si beaucoup de temps est perdu dans les couloirs, les enfants peuvent avoir le ressenti de temps de récréation très court voire inexistant.

- Demandes de plus d'information sur la prise en charge des retards d'apprentissage, des lacunes... liées au confinement du printemps + actions envisagées en cas de nouvelle fermeture

Réponse de l'école : Pour les retards d'apprentissage, des évaluations nationales en CP et CE1 ont eu lieu. Des évaluations diagnostiques ont été faites pour tous les niveaux, à la demande des inspecteurs du département. Les enseignants connaissent avec précision les niveaux de leurs élèves et leurs besoins.

D'autre part, les recommandations ministérielles étaient pour septembre/octobre de revoir et consolider les apprentissages en Français et maths afin de remettre les enfants à niveau et conforter les autres. C'est ce que chaque enseignant s'est employé à faire depuis la rentrée.

Tout ceci a été évoqué dans toutes les classes lors des réunions de classe courant septembre.

Les familles des enfants en difficultés ont été informées. Les parents des élèves de CP-CE1 ont été rencontrés individuellement pour restitution des résultats des évaluations nationales. De plus, les Activités Pédagogiques Complémentaires ont débuté dès la mi-septembre.

- Interdire dans le règlement les montres connectées

Réponse de l'école : L'utilisation de ces montres est interdite dans l'école, c'est noté dans le nouveau règlement intérieur de l'école que nous encourageons les parents à lire.

5- absences :

- des absences non remplacées en CE1-CE2 (et en maternelle ?) - après une année passée - avant même le confinement - avec déjà des difficultés similaires dans certaines classes.

- expliquer aux parents les procédures de remplacements en vigueur pour qu'ils prennent conscience des difficultés à anticiper et faire remplacer des absences, même ponctuelles ou programmées... à défaut de proposer des améliorations pour les jours où des enfants n'ont pas d'enseignant.e ?

Réponse de l'école : Lors de l'absence d'un enseignant, celui-ci me prévient le plus rapidement possible. Suite à cette information, je préviens l'inspection de l'Education Nationale de St Julien qui fait le nécessaire auprès des services à Annecy pour nous affecter un remplaçant.

Malheureusement, il arrive qu'il n'y ait plus de remplaçant à affecter.

En cas de non-remplacement, les enfants sont répartis dans les différentes classes. Nous faisons notre maximum pour fournir des travaux en autonomie à réaliser aux enfants accueillis.

6- hygiène, sécurité

- veiller à ce que les besoins de repos et de sieste soient bien pris en compte en dépit des conditions d'effectifs/de places et de protocole sanitaire (PS ET MS)

Réponse de l'école : Les PS sont accueillis en salle de sieste dès la fin du repas pour ceux qui mangent à la cantine.

À partir de 13h35, soit entre 35 et 40 minutes après être couchés, les enfants réveillés sont levés conformément aux demandes officielles, ceci dans le souci du respect des besoins physiologiques.

Les PS qui mangent à la maison sont couchés vers 13h45 après leur arrivée à l'école.

Après 30 minutes, les enfants qui ne dorment pas sont levés et regagnent leur classe.

Les enfants qui dorment sont réveillés progressivement entre 14h45 et 15h.

Les PS qui se réveillent après 14h45 ne sortent pas en récréation puisqu'ils viennent de se réveiller et bénéficient d'un temps de lecture offerte au chaud.

Pour les MS, les besoins physiologiques sont différents. Il est proposé un temps calme de 13h à 13h35, conformément aux demandes officielles. Les enfants qui dorment, restent couchés, les autres se lèvent afin de reprendre le cours normal d'une journée de classe en maternelle.

Seuls les enfants qui en ont besoin ou envie participent à ce temps, les autres profitent de la cour de récréation.

Les enfants qui mangent à la maison, ne bénéficient pas de ce temps calme. Il convient aux familles de ces enfants de veiller à ce temps calme à la maison.

- rendre les affaires de sieste au moins 2 fois par période pour un lavage plus régulier

Réponse de l'école : Si les ATSEM jugent que des lavages supplémentaires sont nécessaires, elles donnent les affaires aux familles. Ce qu'elles font régulièrement.

- état de la barrière

Elle a été réparée hier mercredi 14 octobre.

- l'état de propreté des toilettes est jugé problématique dans plusieurs commentaires. Quel est le protocole de nettoyage et comment faire pour que la situation s'améliore (du côté des enfants et du nettoyage)

Les enfants doivent signaler si les toilettes ne sont pas propres. Les toilettes sont nettoyées quotidiennement. Il faut encourager les enfants à faire remonter aux adultes s'il y a un souci. Rappelez à vos enfants qu'il faut bien tirer la chasse d'eau à chaque passage.

-question récurrente du stationnement et de l'usage abusif du dépose-minute. Le pedibus est une solution à privilégier

Mme Guillet rappelle les règles d'usage du dépose minute. Chacun doit faire preuve de civisme. Celui-ci n'est pas un lieu de stationnement, même si c'est juste pour récupérer son enfant au portail ou pour le déposer en maternelle.

Mme Alais propose des affiches : « l'école n'est pas un drive »

- demande d'une place pour personne handicapée côté ouest et/ou au dessus de l'école

La mairie va étudier pour faire une nouvelle place pour personne handicapée en face du bar.

Les enseignantes demandent si le marquage au sol peut être retracé sur le parking enseignant (places de parking + croix des pompiers).

7- périscolaire et cantine

- Manque de place couverte en cas de mauvais temps, manque de lieu calme pour lire (garderie jugée trop bruyante à plusieurs reprises)

La mairie est consciente du manque de place sous les préaux ; une réflexion est en cours avec le projet d'extension de l'école.

Le bureau du périscolaire a été déménagé au rez de chaussée à côté du bureau de la directrice. Leur ancien bureau fait maintenant office de salle polyvalente avec un coin lecture. La bibliothèque est en train d'y être aménagée. Cette salle servira aussi de salle de réunion.

Garderie : la mairie souligne que le nombre d'enfants est de plus en plus important ; la salle est ainsi devenue trop petite. Ce point est aussi à l'étude avec l'extension de l'école.

- Les alternatives proposées à la charcuterie et les messages d'encouragements lorsque le repas s'est déroulé dans le calme sont très appréciés

- La moitié des parents (40 sur 80 réponses) indique être favorables au maintien d'un repas végétarien (avec protéines hors viande/poisson, et non sans protéines), ou pour beaucoup ne le jugent pas nécessaire du moment que les repas restent équilibrés (32 réponses) (avec des féculents en quantité suffisante), que le bio et le local sont privilégiés(31 réponses)). Quelques parents (7/80) n'y sont en revanche pas favorables, pour garantir cet apport.

Les parents précisent ce qu'est un menu végétarien.

- Il a été demandé de mettre des filets aux cages de foot ; d'ajouter des jeux pour les plus petits si possible

Dans le projet d'extension, l'agorospace va être modifié. Cela ne relève pas de l'école.

Mme Alais renvoie les parents vers la mairie.

- *intérêt des parents pour participer à la concertation pour le projet d'agrandissement de l'école*

La DDEN souhaite aussi participer.

L'élaboration de l'agrandissement sera faite avec la mairie et le corps enseignant ; au niveau des parents, une présentation sera faite.

9/ Remerciements :

Au nom de l'équipe enseignante, la directrice remercie chaleureusement :

- La **Municipalité de Vulbens**, qui grâce aux dotations ont permis, entre autre, d'équiper l'atelier du cycle 2 de 5 ordinateurs neufs en ce début d'année, mais aussi pour les budgets alloués au fonctionnement de l'école qui permettent de renouveler régulièrement le matériel des enfants tels que petits matériels, manuels scolaires, livres de bibliothèque...

- **Le service périscolaire** (Audrey) qui travaille pour que les temps scolaires et périscolaires se passent en harmonie.

- **L'APE du lynx**, pour toutes les activités que l'association propose et dont les bénéfices permettent de financer des projets scolaires, tel que le projet musique de cette année.

- Les **représentants de parents élus** qui se font les porte-paroles de tous les parents de l'école.

- Les **ATSEM** (Martine, Geneviève et Sandy) **et les personnels d'animation** (Emilie, Annick, Sara, Nathalie, Ana, Odette, Kaola, Olivier, Ivanna) **mais aussi** Xavier et Nathalie, **en cuisine**, qui sont les petites mains discrètes de l'école mais qui font beaucoup pour les enfants.

- Les **dames de ménage** (Sara, Nathalie, Ana, Martine, Geneviève et Sandy) qui œuvrent tous les jours afin que les locaux soient propres et accueillants pour tous, adultes et enfants.

- Les **services techniques** (Ludovic), qui font tout l'entretien matériel et les réparations de l'école.

Une maman remercie la commune d'avoir taillé les plantations aux abords de l'école et qui permettent une meilleure visibilité.

Mme Guillet remercie Mme Gonard pour la mise en place du concours du conseil municipal des jeunes.